



Non délivrance de fonds commercial

Par **Ambrex**, le **22/05/2020** à **18:09**

Bonjour

j'ai acheté un fonds de commerce avec bail à un mandataire judiciaire je ne peux l'exploiter car la propriétaire des murs s'y est installée pour y vivre

A la date de la vente la propriétaire n'y habitait pas , nous avons commencé des travaux et nous sommes mis d'accord Avec elle pour payer le loyer au démarrage de l'activité

quand tout à été prêt elle n'a jamais voulu nous donner les documents (bail, licence...) elle a changé les serrures et s'y est installée (constat de la police)

nous avons averti le mandataire qui n'a pas bougé !

puis je demander le remboursement au mandataire pour non délivrance et ainsi annuler la vente ?

merci de vos réponses

bien cordialement

Par **Ambrex**, le **23/05/2020** à **16:44**

Merci pour vos réponses

Cordialement